

---

# États financiers de la Fondation Bon départ de Canadian Tire

31 décembre 2022

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État des résultats d'exploitation	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
Bilan	6
État des flux de trésorerie	7
Notes annexes	8-13

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la  
Fondation Bon départ de Canadian Tire

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Bon départ de Canadian Tire (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des recettes de dons de la part du grand public dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces recettes s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des recettes déclarées, de (l'insuffisance) l'excédent des recettes par rapport aux dépenses et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2022 et 2021, et des soldes de fonds aux 1er janvier et aux 31 décembre 2022 et 2021. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Le 17 mars 2023

## Fondation Bon départ de Canadian Tire

### État des résultats d'exploitation

Exercice clos le 31 décembre 2022

	Notes	<b>2022</b>	2021
		\$	\$
<b>Recettes</b>			
La Société Canadian Tire Limitée et des donateurs apparentés, y compris des employés, des fournisseurs, des marchands et des clients	8	<b>26 667 124</b>	36 940 958
Autres dons		<b>1 701 308</b>	869 470
Subvention publique du gouvernement fédéral		<b>5 188 574</b>	194 700
Subvention publique du gouvernement provincial		<b>1 023 999</b>	25 000
Intérêts créditeurs	4	<b>118 307</b>	68 690
		<b>34 699 312</b>	38 098 818
Moins les frais et les coûts directs		<b>129 108</b>	56 802
		<b>34 570 204</b>	38 042 016
<b>Dépenses</b>			
Programme Bon départ de Canadian Tire pour les enfants ayant des besoins financiers	8	<b>22 860 251</b>	23 916 919
Programme Jeu inclusif de la Fondation Bon départ de Canadian Tire	8	<b>11 457 584</b>	8 151 410
Application du programme Bon départ de Canadian Tire		<b>1 285 615</b>	1 320 594
		<b>35 603 450</b>	33 388 923
Frais généraux et administratifs	6	<b>2 523 939</b>	2 155 983
		<b>38 127 389</b>	35 544 906
<b>(Insuffisance) excédent des recettes par rapport aux dépenses</b>		<b>(3 557 185)</b>	2 497 110

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.



**Fondation Bon départ de Canadian Tire**  
**État de l'évolution des soldes de fonds**  
 Exercice clos le 31 décembre 2022

	Fonds non affectés	Fonds grevés d'une affectation interne (note 5)	Fonds de dotation (note 4)	2022 Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Soldes au début de l'exercice</b>	<b>4 507 875</b>	<b>4 800 000</b>	<b>490 006</b>	<b>9 797 881</b>
(Insuffisance) des recettes	<b>(3 557 185)</b>	-	-	<b>(3 557 185)</b>
par rapport aux dépenses	<b>2 010 000</b>	<b>(2 010 000)</b>	-	-
Virements interfonds	<b>2 960 690</b>	<b>2 790 000</b>	<b>490 006</b>	<b>6 240 696</b>
<b>Soldes à la fin de l'exercice</b>				

	Fonds non affectés	Fonds grevés d'une affectation interne (note 5)	Fonds de dotation (note 4)	2021 Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Soldes au début de l'exercice</b>	6 810 765	-	539 448	7 350 213
Excédent des recettes	2 497 110	-	-	2 497 110
par rapport aux dépenses	<b>(4 800 000)</b>	4 800 000	<b>(49 442)</b>	<b>(49 442)</b>
Virements interfonds	<b>4 507 875</b>	<b>4 800 000</b>	<b>490 006</b>	<b>9 797 881</b>
<b>Soldes à la fin de l'exercice</b>				

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## Fondation Bon départ de Canadian Tire

### Bilan

Au 31 décembre 2022

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>3 512 331</b>	9 873 707
Comptes clients	<b>3 933 551</b>	3 349 921
Taxe de vente harmonisée à recevoir	<b>218 712</b>	175 928
Autres actifs	<b>12 612</b>	10 631
Investissements	<b>114 495</b>	190 687
	<b>7 791 701</b>	13 600 874
Placements à long terme	<b>377 122</b>	300 766
	<b>8 168 823</b>	13 901 640
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>490 779</b>	947 041
Subventions de développement communautaire à verser	<b>194 322</b>	-
Produits reportés	<b>1 243 026</b>	3 156 718
	<b>1 928 127</b>	4 103 759
<b>Soldes de fonds</b>		
Fonds non affectés	<b>2 960 690</b>	4 507 875
Fonds grevés d'une affectation interne	<b>2 790 000</b>	4 800 000
Fonds de dotation	<b>490 006</b>	490 006
	<b>6 240 696</b>	9 797 881
	<b>8 168 823</b>	13 901 640

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur



## Fondation Bon départ de Canadian Tire

### État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2022

	Notes	<u>2022</u>	<u>2021</u>
		\$	\$
<b>Exploitation</b>			
(Insuffisance) excédent des recettes par rapport aux dépenses		<b>(3 557 185)</b>	2 497 110
Changements dans le fonds de roulement hors trésorerie	11	<b>(2 804 027)</b>	(8 899 770)
		<b>(6 361 212)</b>	(6 402 660)
<b>Investissement</b>			
(Intérêts réinvestis) recettes à l'échéance d'investissements, montant net		<b>(164)</b>	50 103
<b>Financement</b>			
Virement des fonds de dotation aux fonds non affectés		-	(49 442)
(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		<b>(6 361 376)</b>	(6 401 999)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		<b>9 873 707</b>	16 275 706
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>		<b>3 512 331</b>	9 873 707

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## **1. Nature de l'organisme**

La Fondation Bon départ de Canadian Tire (la « Fondation Bon départ ») a été constituée sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 20 novembre 1992. La Fondation Bon départ consacre ses efforts à aider les enfants à surmonter les obstacles financiers et les obstacles d'accessibilité qui limitent leur participation à des activités sportives et récréatives, dans le but de leur permettre de prendre part à des jeux inclusifs, et ce, quelles que soient leurs capacités.

La Fondation Bon départ a demandé sa prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et a reçu la confirmation d'Industrie Canada en juillet 2013. Elle est classée en tant qu'organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, si certaines exigences sont respectées, est exempte d'impôt. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ces exigences ont été respectées.

## **2. Principales méthodes comptables**

### *Mode de présentation*

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif publiées dans le *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, en utilisant la méthode du report pour la comptabilisation des apports affectés, et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### *Constatation des recettes*

Les apports qui ont été affectés par un donateur à une utilisation précise sont reportés et enregistrés comme des recettes lorsque les dépenses y afférentes surviennent. Les apports non affectés sont portés aux recettes lors de leur réception ou sont à recevoir si le montant qui sera reçu peut être raisonnablement estimé et que sa réception est raisonnablement assurée.

### *Dotations*

Les dotations sont comptabilisées comme des apports directs au solde du fonds respectif de l'exercice. Les virements des fonds de dotation aux fonds non affectés, tels qu'ils sont permis par les ententes avec les parties responsables du versement de dotations, sont comptabilisés comme des recettes pour l'exercice au cours duquel survient le virement.

### *Instruments financiers*

La trésorerie est comptabilisée comme coût après amortissement. Les équivalents de trésorerie et les investissements sont comptabilisés initialement et mesurés ensuite à leur juste valeur. Les comptes clients, les comptes fournisseurs et charges à payer et les subventions de développement communautaire à verser sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont mesurés ensuite au coût après amortissement.

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'argent comptant et des titres canadiens très liquides.

### *Fonds non affectés*

Les soldes de fonds découlant du cumul des apports non affectés reçus sans directive quant à leur utilisation ou à leur détention sont comptabilisés dans les fonds non affectés.

### *Fonds grevés d'une affectation interne*

L'objectif de la réserve pour les engagements de fonds grevés d'une affectation interne (Internally Restricted Commitment Reserve) consiste à mettre des fonds de côté afin de soutenir les engagements futurs de la Fondation Bon départ.

## Fondation Bon départ de Canadian Tire

### Notes annexes

31 décembre 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### *Fonds de dotation*

Le fonds de dotation représente les montants reçus qui sont affectés à l'externe.

### *Services bénévoles*

Les bénévoles font don de nombreuses heures par année pour aider la Fondation Bon départ dans le cadre de ses activités. En raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur, les services bénévoles ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### *Recherche et subventions*

Les engagements dans la recherche et les subventions, payables pendant un nombre précis d'années, sont portés aux dépenses de l'état des résultats d'exploitation de l'exercice au cours duquel l'entité qui reçoit les fonds respecte les critères d'admissibilité.

### *Recours aux estimations*

La présentation des états financiers de la Fondation Bon départ, en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des états financiers et les communications des notes annexes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations utilisées pour préparer les états financiers. Les estimations sont utilisées pour la comptabilité d'un certain nombre de postes, y compris, mais sans s'y limiter, la comptabilisation des produits reportés.

## 3. Investissements

	<b>2022</b>	2021
	<b>\$</b>	\$
Investissements liés aux fonds de dotation		
Certificats de placement garantis	<b>491 617</b>	491 453
À court terme	<b>114 495</b>	190 687
À long terme	<b>377 122</b>	300 766
	<b>491 617</b>	491 453

Les certificats de placement garantis ont des taux d'intérêt annuels allant de 1,21 % à 4,65 % (0,75 % à 2,18 % en 2021) et des échéances allant jusqu'à octobre 2025 (septembre 2024 en 2021).

## 4. Fonds de dotation

	<b>2022</b>	2021
	<b>Total</b>	Total
	<b>\$</b>	\$
Solde au début de l'exercice	<b>490 006</b>	539 448
Virement aux fonds non affectés	<b>—</b>	(49 442)
Solde à la fin de l'exercice	<b>490 006</b>	490 006

## Fondation Bon départ de Canadian Tire

### Notes annexes

31 décembre 2022

#### 4. Fonds de dotation (suite)

Le fonds de dotation de Canadian Tire a été créé pour soutenir le programme Bon départ de Canadian Tire. Son capital doit être investi et maintenu de façon permanente. Les recettes gagnées d'un montant de 9 601 \$ (9 190 \$ en 2021) sont incluses dans les intérêts créditeurs et ont été utilisées pour soutenir le programme Bon départ de Canadian Tire.

Le fonds de dotation a un coût historique représentant les dotations initiales de 490 006 \$ (490 006 \$ en 2021). La juste valeur des instruments financiers détenus par le fonds est la suivante :

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	958
Investissements (note 3)	<b>491 617</b>	491 453
	<b>491 617</b>	492 411

#### 5. Fonds grevés d'une affectation interne

En 2021, le conseil d'administration a créé la réserve pour les engagements de fonds grevés d'une affectation interne (Internally Restricted Commitment Reserve) et a effectué un virement interfonds de 4 800 000 \$ des fonds non affectés aux fonds grevés d'une affectation interne. En 2022, une tranche de 2 010 000 \$ de la réserve pour les engagements de fonds grevés d'une affectation interne a été transférée aux fonds non affectés.

#### 6. Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs comprennent ce qui suit :

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Ressources humaines	<b>1 957 651</b>	1 715 878
Valorisation de la marque et communications	<b>262 410</b>	179 351
Services-conseils	<b>2 728</b>	3 168
Frais indirects	<b>301 150</b>	257 586
	<b>2 523 939</b>	2 155 983

#### 7. Produits reportés

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Subvention du gouvernement fédéral	<b>1 243 026</b>	—
La Société Canadian Tire Limitée (note 8)	—	2 893 409
Legs affectés	—	263 309
	<b>1 243 026</b>	3 156 718

En 2022, la Fondation Bon départ a reçu du gouvernement fédéral un financement de 6 172 200 \$ (néant en 2021) dans le cadre de l'Initiative Le sport communautaire pour tous. Le montant reporté de 1 243 046 \$ représente le financement affecté non dépensé qui sera comptabilisé dans les recettes lorsque les dépenses connexes auront lieu.

En 2022, le solde des produits reportés au 31 décembre 2021 a été comptabilisé dans les recettes à mesure que les dépenses et les frais généraux et administratifs connexes ont été engagés.



## **8. Transactions et soldes de parties liées**

La Fondation Bon départ est liée à d'autres parties en raison de la capacité de ces parties d'exercer une influence importante à son égard. Ces autres parties comprennent les administrateurs de la Fondation Bon départ et de La Société Canadian Tire Limitée (la « Société »). La Société désigne la Société Canadian Tire et ses filiales.

Au cours de l'exercice, la Société a engagé des coûts de 5,39 millions \$ (7,32 millions \$ en 2021) pour de la publicité dont la Fondation Bon départ peut aussi avoir bénéficié et pour lesquels aucun montant n'a été comptabilisé dans ces états financiers.

Au cours de l'exercice, la Société a engagé des coûts de 2,62 millions \$ (0,77 million \$ en 2021) pour la publicité et la commercialisation du programme Jeu inclusif dont la Fondation Bon départ peut aussi avoir bénéficié et pour lesquels aucun montant n'a été comptabilisé dans ces états financiers.

Au cours de l'exercice, la Société a engagé des coûts de 0,19 million \$ (0,08 million \$ en 2021) pour des avantages, des déplacements et de l'espace de bureau dont la Fondation Bon départ a bénéficié et pour lesquels aucun montant n'a été comptabilisé dans ces états financiers.

Les comptes clients comprennent une créance de 3,9 millions \$ (3,3 millions \$ en 2021) due par la Société.

Le poste des autres actifs comprend une créance de 0,01 million \$ (0,01 million \$ en 2021) exigible auprès de la Société.

Le poste des comptes fournisseurs et charges à payer comprend une créance de 0,38 million \$ (0,33 million \$ en 2021) due à la Société. Le solde de ce compte fournisseur est comptabilisé en tant que valeur d'échange, sans intérêt et exigible sur demande.

La Fondation Bon départ a un prêt assorti d'une limite d'emprunt de 10,0 millions \$ (10,0 millions \$ en 2021) auprès de la Société qui porte intérêt au taux des acceptations bancaires au moment du prêt majoré de 1,16 %. Le but du prêt est de gérer les flux de trésorerie de la Fondation Bon départ. Ce prêt exigible pourra être renouvelé tous les mois, sous réserve du dépôt d'un avis par la Fondation Bon départ. Aux 31 décembre 2022 et 2021, le solde du prêt était de néant et aucune charge d'intérêts n'a été engagée au cours de l'exercice (néant en 2021). La Société fait don à la Fondation Bon départ des intérêts que cette dernière lui a versés au titre de ce prêt.

Les produits reportés ne comprennent aucun montant reçu de la Société, mais non dépensé au 31 décembre 2022 (montant de 2,89 millions \$ non dépensé au 31 décembre 2021). Le montant de 2,89 millions \$ non dépensé au 31 décembre 2021 a été comptabilisé dans les recettes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et les dépenses et les frais généraux et administratifs comprennent le montant connexe de 2,89 millions \$.

## **9. Garanties**

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation Bon départ conclut des ententes qui correspondent à la notion de garantie. Les principales garanties de la Fondation Bon départ sont les suivantes :

- a) Tous les administrateurs, les dirigeants et les bénévoles ont été indemnisés quant à leurs activités au nom de la Fondation Bon départ. La Fondation Bon départ maintient une assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants pour atténuer le coût de toute poursuite ou action éventuelle future.
- b) Dans le cours normal de ses activités, la Fondation Bon départ a conclu des ententes qui comprennent des indemnités en faveur de tiers, comme des conventions d'achat et de vente et des ententes de service. Ces indemnités peuvent nécessiter que la Fondation Bon départ compensent les pertes subies par des contreparties.

## **9. Garanties (suite)**

La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Fondation Bon départ de faire une estimation raisonnable de l'exposition maximale en raison de la difficulté d'évaluer le montant de responsabilité, qui découle de futurs événements imprévisibles. Jusqu'ici, la Fondation Bon départ n'a versé aucune somme importante aux termes de telles ententes ou d'ententes similaires, et par conséquent n'a pas inscrit de montant à ce titre dans les présents états financiers.

## **10. Politique sur la gestion des risques financiers**

La Fondation Bon départ gère son exposition à des risques liés aux instruments financiers qui touchent ses activités et sa performance financière, en conformité avec sa politique de placement.

La Fondation Bon départ est exposée aux risques suivants au titre de ses instruments financiers. L'analyse suivante offre une mesure des risques au 31 décembre 2022, soit la date de clôture.

### *Risque de crédit*

La Fondation Bon départ est exposée à un risque de crédit dans la mesure où les investissements ne seront pas réalisés si l'émetteur du titre est défaillant. La Fondation Bon départ minimise son risque de crédit par l'entremise de sa politique de placement, qui détermine la notation de crédit minimale acceptable pour les investissements; les termes maximaux d'échéance; les limites des investissements dans un type particulier de société émettrice; et les limites des investissements dans les titres émis par certaines entreprises.

### *Risque d'illiquidité*

Le risque d'illiquidité est le risque de ne pas être en mesure de satisfaire à une demande d'argent comptant ou de financer des obligations qui arrivent à échéance. La Fondation Bon départ minimise son risque d'illiquidité grâce à un prêt de La Société Canadian Tire Limitée (voir note 7).

### *Risque de taux d'intérêt*

La Fondation Bon départ est exposée à un risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe dans la mesure où la juste valeur de ses instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs s'y rapportant fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Plus précisément, les instruments à taux d'intérêt fixe exposent la Fondation Bon départ à un risque de juste valeur associé à un risque de dépréciation d'un titre, découlant de changements dans les paramètres du marché.

La Fondation Bon départ gère son exposition au risque de taux d'intérêt grâce à sa politique de placement, qui exige de diversifier son portefeuille de placements afin de minimiser les pertes potentielles sur les titres.

### *Risque de marché*

Le risque de marché associé aux investissements est géré grâce à la politique de placement de la Fondation Bon départ. Les actifs investis dans des certificats de placement garantis sont limités aux institutions financières qui sont des membres actuels de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC ») et de la Credit Union Deposit Insurance Corporation (« CUDIC »). Les actifs investis dans des obligations sont limités aux titres émis ou garantis par soit des institutions financières canadiennes de l'Annexe 1, la Banque Canadian Tire, des gouvernements provinciaux et municipaux et leurs agences, ou le gouvernement fédéral canadien et ses agences. Les investissements dans les fonds communs de placement sont limités au fonds du marché monétaire et aux comptes d'épargne-placement admissibles de la SADC ou de la CUDIC.

## Fondation Bon départ de Canadian Tire

### Notes annexes

31 décembre 2022

---

#### 11. Changements dans le fonds de roulement hors trésorerie

	2022	2021
	\$	\$
Flux de trésorerie affectés aux éléments suivants :		
Comptes clients	(583 630)	231 761
Taxe de vente harmonisée à recevoir	(42 784)	(89 696)
Autres actifs	(1 981)	(4 045)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(456 262)	536 289
Subventions de développement communautaire à verser	194 322	—
Produits reportés	(1 913 692)	(9 574 079)
Changements dans le fonds de roulement hors trésorerie	<u>(2 804 027)</u>	<u>(8 899 770)</u>

#### 12. Sommes à remettre au gouvernement

Les comptes fournisseurs et charges à payer ne comprennent aucun montant (néant en 2021) à l'égard de retenues dues au gouvernement.

#### 13. Engagements

La Fondation Bon départ a conclu des accords de recherche et des engagements de subventions à long terme, expirant comme suit :

	\$
2023	10 684 431
2024	2 865 000
2025	666 000
	<u>14 209 431</u>

#### 14. Données comparatives

Certaines données comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées pour que leur présentation soit conforme à celle des états financiers adoptée lors de l'exercice considéré. Les reclassements découlent de la présentation des recettes dans l'état des résultats d'exploitation.